
*Guide Méthodologique du
développement fédéral*

**Secteur développement
2009/2010**

PREAMBULE:

La fédération française de Volley-ball, au même titre que de nombreuses autres fédérations, est entrée dans une nouvelle manière de concevoir l'organisation du sport en France. Une redistribution des cartes s'est faite avec, entre autres, une poussée de la demande de pratiques de loisirs, des nouvelles attentes des collectivités envers les associations sportives ou une offre privée de services sportifs qui se développe. Dans une même mesure, L'Etat et ses organes déconcentrés mesure la vitalité d'une Fédération à son **nombre de licenciés et ses résultats au plus haut niveau.**

Sur la lancée d'une équipe de France performante, il nous semble au moins aussi important de réussir ce virage du développement de notre fédération. **Grandir et fidéliser**, qui sont nos objectifs prioritaires, passent par des actions de qualité sur le terrain. Le terrain c'est avant tout le travail de nos clubs qui, chaque jour, œuvrent auprès des licenciés et autres adhérents.

Aider ces clubs à vivre leurs pratiques du Volley et du Beach-volley, se développer voire se créer, est le fruit d'un travail quotidien des ligues et des comités. Ces comités et ligues s'appuient sur nombre de bénévoles qui donnent beaucoup pour organiser des championnats, communiquer avec les responsables des clubs, renseigner, aider à monter des actions, etc... Cependant, le développement, dans un contexte de plus en plus complexe, demande beaucoup de compétences et de temps. La FFVB, consciente de cet enjeu de professionnalisme, a investi dans l'aide à l'emploi d'agents de développement qui accompagnent cette professionnalisation.

Dans ce contexte, il semblait important de s'appuyer sur notre réseau de « professionnels » afin de :

- Donner une cohérence nationale sur de nombreux thèmes : Le baby volley, le Volley à l'école, le Volley adapté aux différents publics, etc... C'est en mutualisant les moyens, les connaissances et les compétences vers des même objectifs qu'il est possible de bien négocier le virage.
- Echanger, partager des connaissances, des expériences sur différents domaines ayant un impact sur le développement. C'est en écoutant le terrain et son quotidien que la Fédération pourra ouvrir des pistes de travail permettant une aide plus efficace.
- Donner les moyens de mieux s'organiser afin de mesurer les réussites, les échecs et les avancées pour comparer et améliorer.

Avec ce document, la FFVB réaffirme la volonté de la fédération de s'adresser à tous les publics. Certes la FFVB investit une énergie importante dans la pratique compétitive de par sa délégation, cependant elle encourage fortement toutes les pratiques du Volley-Ball. Elle reconnaît que l'on puisse jouer pour le plaisir sous des formes différentes, du plus petit au plus grand.

Secteur Développement

SOMMAIRE

PRINCIPE METHODOLOGIQUE DU LIVRET _____	6
Présentation du séminaire support _____	7
<i>Thème 1 : La promotion des pratiques jeunes : une cohérence des actions indispensable.</i> _____	8
L'AVIS DE LA DTN _____	9
Introduction _____	10
La pratique des plus jeunes : un réel consensus sur leurs évolutions. _____	10
A) L'offre de pratique Jeune à la FFVB : De l'organisation à sa réalisation, les formes évoluent. _____	10
A-1) La pratique des moins de 11 ans : Le Baby et le Mini-Volley _____	10
A-2) La pratique des moins de 13 ans : Les benjamins _____	11
A-3) De Minimes (- de 15 ans) à Cadet (- de 17ans) _____	11
B) Développer la pratique des jeunes : Les actions de promotion _____	12
B-1) Les actions d'accroche en primaire : Opérations « Mini Volley » et « Smashy » _____	12
B-2) Les actions d'accroche au collège : Opération « Club jeune » _____	13
B-3) Améliorer la place du VB au collège et au lycée. _____	13
C) Développer la pratique des jeunes : La structuration des clubs _____	15
C- 1) L'accueil des plus jeunes : L'école de Volley Ball comme modèle _____	15
C- 2) L'accueil des parents : une donnée importante _____	16
D) Exemple concret : L'organisation de la filière compétitions jeunes par la Ligue d'Auvergne (intervention de N. SAUERBREY) _____	17
D- 1) Le Prim Volley : Origines et motivations _____	17
D- 2) Le Prim Volley : Les principes fondamentaux. _____	17
D- 3) Le Prim Volley : Les Avantages apparents. _____	18
D- 5) Le Prim Volley : Les pièges à éviter. _____	19
D- 6) Le Prim Volley : L'intégration dans un système plus large. _____	20
L'avis des professionnels du développement. _____	21

Thème 2: L'augmentation des licenciés : une méthodologie de projet au service de l'efficience. _____ **22**

Les enjeux de la pratique sportive : Quelles conséquences concrètes pour le développement du Volley-Ball _____ 24

A) Analyse dynamique de l'environnement : Du général au particulier, Du national au local, du sport au Volley _____ 24

A-1 : Un environnement du sport qui continue son évolution _____ 24

A-2 : Le Volley dans son environnement _____ 25

A-3 : L'organisation du Volley Français _____ 26

B) Evaluer le contexte local : Une analyse au service des licenciés et de leurs pratiques. _____ **27**

B-1 : Recueillir les données pertinentes _____ 27

B-2 : Traiter les informations _____ 29

B-3 : Recouper les analyses _____ 29

Le Beach Volley : une discipline à part entière _____ 30

C) Développer le Beach Volley : une démarche simple et accessible _____ 30

C-1 : Le Beach Volley en France : Un état des lieux paradoxal. _____ 30

C – 2 : Le Développement du Beach-volley : une intégration à continuer _____ 31

D) Comment adapter la stratégie de développement sur la pratique du Beach Volley. _____ **32**

D – 1 L'installation de compétitions de proximité : une offre de pratique supplémentaire pour aider à la fidélisation des jeunes licenciés. _____ 32

D – 2 : Identification des personnes ressources disponibles. _____ 33

D- 3 : Une opportunité vers un nouveau public. _____ 33

MODELE DE STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DU BEACH VOLLEY _____ 34

Thème 3: Le pôle santé et cohésion sociale appliqué au volley : _____ **35**

L'AVIS DE LA DTN _____ 36

A) LE PÔLE COHÉSION SOCIALE _____ 37

A-1 : La FFVB dans le plan espoir Banlieue, un engagement raisonné _____ 37

A-2 : Les actions envers les quartiers : Entre opportunités et réalité _____ 38

A-3 : L'éducation par le sport : une multitude d'acteurs _____ 39

B) Le développement du Volley ball en milieu rural _____	40
B-1 : Etablir un réseau _____	40
B-2 : Créer de nouvelles structures _____	40
B-4 : Les difficultés à surmonter _____	41
Thème 4: Le fonctionnement de l'ETR : Donner de la cohérence sur la région. _____	42
L'avis de la DTN _____	43
L'équipe Technique Régionale : une structuration réfléchie _____	44
A: Constitution de l'Equipe Technique Régionale _____	44
B : Missions de l'Equipe Technique Régionale _____	44
C : Liaison Commission Régionale Technique et Equipe Technique régionale _____	44
D: Objectifs poursuivis _____	44
E : Différentes Modalités _____	44

PRINCIPE METHODOLOGIQUE DU LIVRET

Ce livret s'appuie sur les interventions qui ont eu lieu lors du séminaire du développement 2009 (voir ci-dessous).

Ce Livret s'appuie sur la structure suivante :

Un thème

L'avis de la DTN

↳ Introduction

↳ Sous thème n°1 : (A) (B)

↳ Sous thème n°2 : (A) (B)

L'objectif du livret est de créer un référentiel commun à tous les thèmes du développement.

Le séminaire des agents de développement a eu lieu :

Du jeudi **24 septembre 2009** au samedi **26 septembre 2009** à l'hôtel de Ville de Martigues.

Les interventions sont, quant à elles, les fondations du contenu de ce livret.

1) La promotion des pratiques « jeunes » :

- Exposé général : La structuration des pratiques jeunes : Garder une logique de fonctionnement. Intervention de Ludovic PAILLÉ (CTN).
- Exemple concret : La structuration de la pratique jeune en Auvergne – un exemple de passerelles entre les niveaux. Intervention de Nicolas SAUERBREY (CTS).

2) L'augmentation du nombre de licenciés

- Exposé général sur le thème : L'augmentation des licenciés, une méthodologie de projet au service de l'efficacité. Un diagnostic des enjeux nouveaux pour un développement durable. Jean Marc Duvette (CTS).
- Intervention d'Aurélié BARLIER (ADD 81) sur la méthodologie de diagnostic territorial au service de la pertinence du projet sportif.
- Intervention de Guilhem DEULOFEU (Membre de la commission Beach Volley en relation avec la DTN) sur la structuration d'un projet de développement appliqué au beach-volley.

3) Le Pôle santé et cohésion sociale

- Exposé général sur le thème pôle santé (Quels produits pour quels types de publics, les nouvelles licences, Comment rendre attractif ?) et social (actions obligatoires de sensibilisation et possibilités d'insertion, d'éducation).
- Intervention de F. DAUVE sur des exemples de projets éducatifs par le sport.
- Intervention de Sébastien GOUDAL (ADD 38) : La structuration de la pratique en Milieu Rural.

4) Le fonctionnement au sein de l'ETR

- L'organisation de l'ETR de la ligue des Flandres par Philippe CHEVALET (CTS)
- L'organisation autour de la détection et la formation de joueurs (ses)
- La formation de cadres
- Intervention de Philippe CHEVALET (CTS) sur le diplôme d'Educateur d'Ecole de Volley-Ball.
-

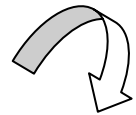
THÈME N°1 :

La promotion des pratiques jeunes : une cohérence des actions indispensable.

L'AVIS DE LA DTN

« Du volley à l'équipe »

- ⇒ Ce Pôle s'adresse aux jeunes et très jeunes.
- ⇒ Les objectifs relatifs au Pôle «Promotion des pratiques» sont de plusieurs ordres, ILS CONSISTENT :
- Sur le plan de l'offre des pratiques, à continuer et développer une politique d'accueil pour tous et pour toutes à travers l'aménagement de structures d'accueil dans le club (*Baby Volley, Ecole de Volley-Ball*).
 - Développer et généraliser les actions promotionnelles du Volley-Ball.
 - Développer et généraliser les pratiques aménagées (*avec règlement évolutif adapté au niveau*).
 - Proposer des pratiques sportives adaptées aux nouveaux publics.
 - Passer des conventions avec nos partenaires (*USEP, UNSS, Education Nationale*).
 - Mobiliser les Professeurs d'Ecole, les enseignants d'EPS quant à l'enseignement et la pratique du Volley à l'Ecole.
 - Communiquer sur le savoir faire fédéral en matière de pratique et d'enseignement de la pratique.



De la masse à l'individu,
multiplier les actions de **promotion** en pensant **l'intégration**.



Ces actions doivent faire l'objet d'une LIAISON SCOLAIRE

«LE VOLLEY A L'ECOLE»

- ⇒ *Le projet «du volley à l'école à l'école de volley» (actions scolaires et universitaires) est intégré au projet du volley à l'équipe, qui fait le lien entre la promotion et la popularisation des pratiques.*
- ⇒ Reconquérir l'Ecole en passant des conventions avec les structures concernées (*Education Nationale, UGSEL ..*), proposer des contenus aux Enseignants de l'école élémentaire et du secondaire.



Le **lien** entre l'**école** et le **club** est primordial.

Introduction

Depuis quelques années la Fédération Française de Volley, à l'instar des autres fédérations a pris conscience de l'importance d'apporter une offre cohérente auprès des catégories jeunes. Il n'est plus possible de rester seulement dans une démarche compétitive où apprentissage des techniques et/ou incorporation à une équipe sont les priorités absolues. Il ne faut pas non plus oublier que la compétition sportive et le haut niveau font partie intégrante de notre discipline.

Ces enjeux interviennent au milieu d'autres problématiques comme par exemple la place du volley à l'école, les passerelles entre le milieu scolaire et le club, l'accueil et la fidélisation des jeunes.

Il sera présenté les possibilités d'offrir, sur un territoire donné, une offre cohérente de pratique qui crée du lien et qui n'est pas une simple juxtaposition d'actions.



Le projet personnel du jeune passe avant celui de la constitution d'une équipe.

L'offre de pratique Jeune à la FFVB : De l'organisation à sa réalisation, les formes évoluent.

A

La pratique des plus jeunes : un réel consensus sur leurs évolutions.

A-1) La pratique des moins de 11 ans : Le Baby et le Mini-Volley

Deux catégories se distinguent en dessous de 11 ans :

- **Le Baby Volley**

Il concerne les **-de 7 ans** (Certains clubs commencent à 3 ans) auxquels correspond la **licence découverte**. Les **formes de jeu** à cet âge sont **individuelles ou 2x2 pour les meilleurs**. L'activité est basée sur la motricité adaptée et sur le développement cognitif des enfants. La notion d'équipe est absente. Une école de la motricité avec **le volley-ball comme support, non comme finalité**

Il n'y a pas de compétitions, ce sont des rencontres sous forme de **plateaux par niveau de maîtrise**.

- **Le Mini-Volley**

Cela concerne les **8-11 ans** ce qui correspond aux catégories **jusqu'à poussin**. Il y a évolution vers la **pratique adaptée du 2x2**. Les « compétitions » sont toujours sous forme de **plateaux par niveau de maîtrise**.

- **Dans les deux cas :**

Il est fortement **recommandé** d'avoir du **matériel et des règles qui s'adaptent aux niveaux des jeunes** et non le contraire. Ainsi le blocage et le rebond, si jugés nécessaires à ces pratiques ludiques peuvent être utilisés. Les **ballons légers** (200-230g voire moins) déjà très banalisés sont obligatoires à ces niveaux.



Le Volley-ball doit s'adapter aux plus jeunes et non le contraire.

Réfléchir aux **formes de jeu et au matériel adapté**

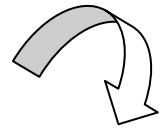
A-2) La pratique des moins de 13 ans : Les benjamins

- **Les rencontres / compétition**

La catégorie benjamin est la première catégorie avec des **compétitions formalisées en 4x4**. Cependant mettre en place un championnat 4x4 classique n'est pas une priorité absolue. Le niveau de beaucoup de benjamins débutants correspond aux niveaux précédemment évoqués. Il reste alors la **possibilité d'ouvrir les plateaux** pour les grands débutants de cette catégorie. Ceci doit faire l'objet d'une réflexion locale.

- **Les entrainements :**

Même si l'**équipe 4x4** prend toute sa forme en benjamin, le **projet « du » jeune** passe **avant celui de l'équipe**, et il faut pouvoir **garder et motiver** tout ceux qui n'ont pas le potentiel pour jouer dans l'équipe. Les **formes de jeu adaptées** doivent pouvoir **coexister avec** les **formes codifiées** sur cette catégorie.



Le **début** des **compétitions** codifiées **n'est pas égal** à la **fin** d'une **pratique** ludique et **adaptée**.

A-3) De Minimes (- de 15 ans) à Cadet (- de 17ans)

- **Les compétitions**

En minime et cadet les **compétitions officielles se jouent en 6x6**. Cependant mettre en place un championnat 4x4 doit être une possibilité suivant le contexte local. Dans des catégories où la déperdition est importante, le **4x4** peut permettre, entre autre, de créer un championnat, de se déplacer plus facilement (4 + 1 dans le véhicule). Il est d'ailleurs une forme de jeu plus **accessible et ludique pour des jeunes débutants** ou de niveau moyen. A ces âges, le banc de touche prolongé est souvent égal à l'arrêt de l'activité.

- **Les entrainements :**

Suivant le niveau à un âge où la notion de groupe est importante, il paraît important de trouver des moyens de la renforcer, d'encourager les réussites à un âge où l'on se construit une identité propre. Mettre dans des situations de réussites les jeunes est un objectif fort.



Trouver des **compétitions pour tous**.
Appuyer sur les **notions de groupe** et de **valorisation individuelle**

B

DEVELOPPER LA PRATIQUE DES JEUNES : LES ACTIONS DE PROMOTION**B-1) Les actions d'accroche en primaire : Opérations « Mini Volley » et « Smashy »**

- **Définition :**

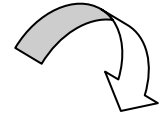
Les opérations « Mini-Volley et Baby-Volley » sont des opérations à destination des **non pratiquants** cotoyant le primaire.. Elles sont l'antichambre de la venue de nouveaux pratiquants en clubs

- **Concept**

- Elles sont basées sur la **découverte du Volley-ball** sur un cycle de 8 séances.
- Elles ont lieu principalement dans les **écoles primaires**, mais peuvent se faire en **centre de loisirs**, dans les écoles des sports, ou même sur des animations de vacances.
- Elles sont effectués principalement par des agents de développement employé par la ligue, le comité ou un club.
-

- **Finalité :**

Au-delà, de l'aspect découverte culturelle du Volley, ces opérations ont pour but de mettre en avant une **pratique ludique et accessible** du Volley. A leur issue, les jeunes sont **recensés** par le biais de la **licence événementielle**.



Retrouver toutes les informations sur ces sujets sur le site de la FFVB (www.volley.asso.fr) dans la rubrique développement.

- **Pédagogie employée :**

- Les CPC veulent que les instits soient autonomes . Il faut convaincre l'instit de faire du VB sans nous. Y associer un club support qui fait le suivi.
- Il est primordial de se caler sur les attentes des IO EPS à l'école : importance du jeu, s'opposer, coopérer seul ou à plusieurs.
- A notre sens, la manière la plus aisée pour valoriser notre action serait de choisir de privilégier une entrée par le cycle 3 (CE2 à CM2) pour ensuite glisser sur le cycle 2.

B-2) Les actions d'accroche au collège : Opération « Club jeune »

- **Définition :**

Ici le mot accroche prend une autre dimension puisque dans « club jeune », il y a formalisation dès de le début d'une relation entre un club et un établissement scolaire.

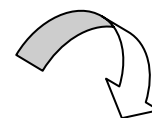
- **Concept**

Un Club s'associe à une association sportive de collège à travers une convention Club jeune. Les jeunes possesseurs d'une licence UNSS se retrouvent ainsi aussi licenciés FFVB et peuvent participer aux compétitions associées à leur catégorie.

La relation entre le club et le collège est ainsi formalisée et permanente.

- **Finalité :**

A l'issue d'une année « Club jeune », les jeunes souhaitant poursuivre l'aventure FFVB peuvent prendre une licence à tarif réduit dans le club concerné.



Participation
aux
compétitions
des deux
fédérations.

Relation forte
entre le
collège et le
club

B-3) Améliorer la place du VB au collège et au lycée.

Le collège et le lycée sont des périodes charnières dans le cadre de nos objectifs de fidélisation. Il faut renforcer qualitativement nos actions. Cela passe par :

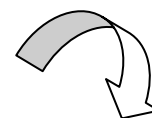
- Identifier les sections sportives actives
- Répertorier les classes sportives, sections sportives et leurs enseignants volley.
- Simplifier les démarches pour le passage de club jeunes au club parrain
- Développer des initiatives locales avec le soutien fédéral.

La qualité des actions promotions passe aussi par la qualité des interventions volley. Ainsi accompagner les professeurs dans leurs actions semble opportun.

Les former gratuitement à l'EEVB, l'ER et EF1 si ils sont responsables de club jeunes ou section sportive peut être envisager. (1/2 tarif si prof EPS normal ?)

Revenir à une meilleure place dans le secondaire est une démarche à inscrire à moyen terme dans une relation de partenariat. Pour cela il faut pouvoir proposer :

- La formation des enseignants EPS, FPC au niveau local et hors temps scolaire, mais aussi projet sur la formation initiale en allant proposer de nouvelles approches aux formateurs STAPS (certains enseignants EPS sortent actuellement du concours sans JAMAIS avoir fait de Volley, il faut le savoir...).
- A nous de se proposer pour présenter notre activité et son évolution.
- Partenariat avec les STAPS, intervention des CTS dans tous les staps de France



Le secteur
scolaire du
secondaire de
part la
pauvreté de
nos effectifs
dans ces
tranches d'âge
se révèle un
secteur
stratégique à
aborder avec
méthode.

- Formation nationale enseignants UFRSTAPS sur nouvelle approche du VB, briser les représentations de l'activité, former les responsables FPC volleyeurs.
- Commencer par les profs et les cadres techniques que nous connaissons
- Identifier les classes sportives, les profs qui ont des équipes en finale.
- Colloque STAPS pendant les Volleyade.
- Profs de classe sportive : ER1, entrée en ER2 ? ou EF1 ? proposer une journée de mise à niveau avec délivrance d'un diplôme fédéral ?
- Création d'une commission mixte nationale avec les profs d'école et d'EPS ?
- Favoriser des commissions régionales de regroupement des personnes ressources ?



C

Développer la pratique des jeunes : La structuration des clubs

C- 1) L'accueil des plus jeunes : L'école de Volley Ball comme modèle

- **Définition :**

Une Ecole de Volley Ball est une structure d'accueil pour les plus jeunes dont les caractéristiques sont adaptées à une qualité reconnue par la fédération. Cette qualité correspond à des horaires d'accueil, un certain matériel, une certification de l'encadrement notamment.

- **Cahier des charges**

Le Label Ecole de VB est commun à tous, il repose sur plusieurs critères :

- Horaire : Le créneau horaire doit se terminer au plus tard à 19h00 une fois par semaine
- Matériel : il est recommandé des ballons de 200 à 250 g maximum pour les – de 7 ans (Mikasa MGV 200-230, Molten SVPB4 – School, etc)
- Encadrement : Il faut sachant que Baby/ poussins/ pupilles c'est le niveau 1 et benjamins/minimes (niveau 2)
Baby : 1 cadre pour 6 enfants ; niveau 1 : 1 / 8 E ; niveau 2 : 1 / 12 E
- Formation de l'encadrement : Il faut au moins un diplômé EEVB dans l'encadrement des jeunes
- Accueil des parents.

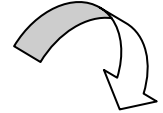
3 Labels peuvent être mis en place pour étoffer ce dernier : Or, Argent, Bronze.

- ⇒ Le label OR : 60 enfants sur 3 niveaux avec un minimum de 12 enfant par niveau. - 1 Educateur de Volley-ball (EEVB) par niveau et par créneaux + 1 EEVB2 sur la structure
- ⇒ Le Label Argent : 35 enfants sur 2 niveau au choix avec minimum de dix enfants par niveau - 1 EEVB par niveau et par créneau
- ⇒ Le label Bronze : 12 enfants sur 2 catégories d'âge consécutives - 1 EEVB

- **Finalité :**

Un label doit être visible, ainsi une banderole sera prévue ou à défaut un diplôme affiché clairement dans le gymnase. Il faut communiquer et valoriser ce label par :

- Le faire savoir dans les écoles aux alentours
- Le faire savoir aux partenaires
- Une cotisation adaptée à la prestation.



L'Ecole de Volley-Ball labélisée par la FFVB est un **gage de qualité**.

La **qualité doit se voir** il ne faut pas hésiter à la valoriser par une **communication adaptée** ou **prix de la licence correspondant**.

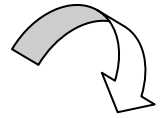
C- 2) L'accueil des parents : une donnée importante

- **A l'école de Volley :**

A ces âges, la **vision du/des parent(s)**, sur le club et la qualité de la prestation, est déterminante. Il faut **soigner leur accueil**. Pour cela, ils doivent pouvoir **identifier un référent** immédiatement, **distinguer les encadrants** des autres parents. Il faut aller à eux, les **renseigner**, offrir des plaquettes de présentation. Tout cela tend à donner une **image de sérieux** indispensable. Les parents peuvent aussi être des **appuis pour l'encadrement** des séances, participer à la vie du club (organisation de tournois, gouters, etc).

- **Chez les plus âgés :**

Les parents que l'on réussit à intéresser malgré la relative autonomie de leurs enfants peuvent être des appuis notamment pour **accompagner aux compétitions**, maintenir une **ambiance cordiale**, les **inviter sur des animations** du club peuvent des moyens de les investir.



Les **parents** font **partie** de la **vie du club**, **les accueillir** ne s'improvise pas.

L'offre de pratique jeune de La Ligue d'Auvergne : Donner les moyens à chacun de jouer à son niveau.

D

EXEMPLE CONCRET : L'ORGANISATION DE LA FILIERE COMPETITIONS JEUNES PAR LA LIGUE D'Auvergne (INTERVENTION DE N. SAUERBREY)

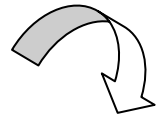
D- 1) Le Prim Volley : Origines et motivations

Prim'Volley

La première étape fut de sensibiliser au projet. Il a fallu une saison de mise en place en passant par les filtres de l'ETR, des clubs, de l'A.G. durant la saison 2003/04.

⇒ Une pré activité, un pré volley

Ou comment faire faire à des enfants du volley... qui n'est pas véritablement du volley ... mais qui y ressemble tout de même ... tout en leur permettant d'acquérir des principes, des logiques, des gestes dont ils auront le plus grand besoin pour ensuite jouer au volley des « Grands ». Des contenus spécifiques, un fonctionnement nouveau.



Les **parents** font **partie** de la **vie du club**, les **accueillir** ne s'improvise pas.

D- 2) Le Prim Volley : Les principes fondamentaux.

- **Une activité pré volley adaptée aux capacités du moment des enfants.**

Le souci de l'enfant qui ne met jamais les pieds sur le terrain n'existe plus. Tout le monde joue et chaque joueur, quelque soit son niveau, apporte des points à son club. Seules les victoires sont comptabilisées : **valorisation de l'enfant**.

- **La possibilité d'avancer de niveau lors du plateau mensuel :**

Ce plateau est pour les enfants, les entraîneurs, les parents, une course pour changer de niveau de jeu et donc de pastille et de bracelet !...Pour les techniciens, un mode d'évaluation des jeunes, des entraîneurs, des clubs sur le « travail » réalisé.

- **Intégrer de nouveaux joueurs toute l'année :**

Le fait d'une pratique **par niveaux** et d'entrer par le 1C1, plus les différents types de classements (individuel, quantité et qualité pour les clubs) permettent de pouvoir accueillir des enfants toute l'année.

- **Une grille de lecture commune avec les entraîneurs :**

La pratique par niveaux nous permet de savoir parfaitement ce dont est capable un joueur, ce qu'il maîtrise, ce qui lui reste à accomplir. La présence de l'ETR sur chaque plateau, aux côtés des entraîneurs ou accompagnateurs des clubs est aussi un plus.



L'enfant au centre de la pratique ; la **pratique s'adapte au joueur** et non le contraire.

D- 3) Le Prim Volley : Les Avantages apparents.

- **Redonner des pistes aux enseignants EPS et écoles :**

En effet, via la mise en valeur du joueur (même grand débutant), en montrant que dès le cycle 2 un enfant peut jouer à un volley-ball lui correspondant, notre discipline a conquis nombre de maîtres des écoles. De même, les différentes formes de jeu ont rouvert de nouvelles perspectives chez les enseignants EPS du secondaire qui ne faisaient plus de volley-ball en cours.

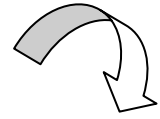
- **Décloisonner le VB de son image de sport inadapté.**

Enfin, le volley-ball se montre (même chez les plus jeunes) et montre qu'il est capable de se remettre en cause, de proposer ensuite des solutions qui fonctionnent et qui sont modulables en fonction du public visé, sans que les fondements même de l'activité en soient touchés. C'est une manière de rentrer dans l'activité, un passage.

- **Une convention avec l'IA EN.** En cours, car il faut du temps pour convaincre les inspecteurs du bien fondé de notre démarche et modifier chez eux leur vision quelque peu figée du volley-ball.
- **Une intégration des benjamins débutants et différenciation du niveau benjamin (volley+).**

Dans un souci de cohérence, mais aussi de progrès flagrants des moins de 10ans, nous avons ouvert les plateaux prim'volley aux benjamins débutants (avantage de la pratique par niveaux).

- **Une formation continue des entraîneurs sur les plateaux.**



Pouvoir
**Valoriser une
image forte
notre discipline.
Gagner du
terrain.**

D- 4) Le Prim Volley : Les conséquences apparues.

- **Course à la pastille.**

Les enfants viennent certes jouer et prennent beaucoup de **plaisir**, mais ils viennent aussi pour avoir une nouvelle pastille (et bracelet) synonyme de changement de niveau (donc de progrès)...Cette course à la pastille se retrouve aussi auprès des entraîneurs et parents (parfois trop d'ailleurs !)

- **Niveau technique en hausse.**

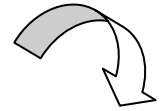
Incontestablement, en termes de motricité et d'habiletés spécifiques, d'occupation de l'espace, de gestion du rapport de force, les moins de 10 ans évoluent de manière fulgurante.

- **Valorisation du joueur, du club, de l'entraîneur.**

Seules les victoires comptent ; tous les clubs sont présents sur les plateaux, donc il est facile de voir ceux qui arrivent en nombre, mais ceux aussi qui réussissent à ce que les enfants soient classés dans les couleurs « hautes ».

- **Etoffement de l'encadrement des clubs**

Cela s'est fait avec la mise en responsabilité de jeunes joueurs (minimes cadets ou plus auprès de ces jeunes...). Des entraîneurs moins démunis en termes de contenus, même si des progrès restent à faire.



Des retombées techniques, motrices.
Un meilleur encadrement et une valorisation de tous les acteurs.

D- 5) Le Prim Volley : Les pièges à éviter.

- Nous sommes toujours à **l'écoute des entraîneurs, en observation des jeunes**. Nous nous adaptons quand nécessaire, mais il ne faut pas vouloir changer pour changer. Les techniciens **doivent rester maîtres des aspects techniques**.

- **Se laisser bercer par la réussite de Prim'volley**, et ne pas être attentif à tout ce qu'il est possible de faire pour améliorer le système.

- Se laisser faire face à la résistance culturelle aux changements ou au discours totalement dépassés sur les aspects du rebond, de l'attrapé, du 1C1...Nous avons porté la preuve que toutes ces idées fortement ancrés n'ont plus lieu d'être.

- **Adapter** est une chose, **diviser** par niveau un autre. Mais attention à ne pas vouloir trop adapter ou sur multiplier les niveaux, **sous peine de perdre les objectifs poursuivis, de perdre en cohérence et surtout en lisibilité**. D'une manière purement pratique, plus il y aura de niveaux, plus il sera difficile d'avoir un nombre conséquent de joueurs dans chaque niveau pour assurer la viabilité d'une poule sur un plateau...



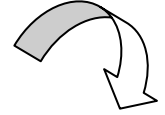
Savoir observer, écouter, sans être démagogue.
Etre fort sur la réussite de l'expérience

D- 6) Le Prim Volley : L'intégration dans un système plus large.

Prim'Volley est intégré dans un système plus large d'organisation régionale. Prim'Volley entre dans une partie appelée « **formation initiale** » comprenant « prim'volley first » (babys intégrés sur plateaux prim'volley avec partie motricité et jeu adapté..., prim'volley, volley+ (3 formes de jeu adaptées pour les benjamins), le championnat minime et le CRE. Cela englobe donc des joueurs allant de 4 à 15 ans.

Prim'volley est une sorte de clé, répondant à la fois à des problématiques de développement mais aussi de formation des jeunes joueurs. Il ne faut donc en aucun cas le négliger et être attentif à la manière dont nous développons le concept.

A partir de la fin de la catégorie minimales, les clubs ont le choix de s'orienter vers l'option Axess'Volley (aspects formations, compétitions...avec un cahier des charges précis) ou l'option volley pour tous (pratiques loisirs, R2, développement, compet lib...), ou les 2. Simplement, le niveau d'exigence et les fonctionnements sont différents.



Prim'volley,
concept intégré
dans
l'organisation d
la ligue, à la fois
vecteur de
développement
et de formation.

Remarques issues du séminaire des agents de développement.

- Visuel Journée du « petit Smasheur » :

L'idée est de relancer une journée voire une semaine événementielle de promotion de cette pratique jeune, une journée identifiée à l'instar du logo du petit smasheur, avec des T-shirt, affiches banderoles, une identification forte.

- Raisonner en terme de niveau et non en terme de catégorie d'âge :

Il semble que pour les plus jeunes (jusqu'à benjamin), compte tenu de la spécificité du Volley-ball, il n'est pas opportun de raisonner en terme de catégorie d'âge. Il faut permettre à chacun de se faire plaisir dans son niveau technique. Avoir des regroupements avec des passerelles entre les niveaux est préconisé chez les plus jeunes.

- Pas de quantité si pas de qualité :

Un des facteurs clé pour avoir un nombre important de pratiquants est d'avoir une grande qualité dans l'accueil, l'organisation, l'encadrement. Cela met en avant l'importance d'une structuration adaptée du club à sa politique quantitative. Brasser du nombre sans cette qualité amènera un faible taux de fidélisation. L'accueil doit être formalisé en fonction des âges

- Valoriser autant la fidélisation que la création de licence.
- Transparence dans la liaison coût / prestation proposée
- Le 3x3 en benjamin fonctionne bien ; commencer comme cela puis passer au 4x4 ?
- Garder un circuit de pratique aménagée et de pratique traditionnelle ; pouvoir passer de l'un à l'autre. (ex benjamins qui rentrent en prim d'abord ...)
- Rendre les règlements sur les jeunes moins stricts : (forfaits, changements de joueurs, pouvoir jouer avec des équipes incomplètes et marquer moins de points quand on gagne ?)
- Etablir une communication auprès des collectivités territoriales.
- Diffuser des informations auprès du corps enseignant, IPR, CPD, CPC...
- Utiliser le logo smashy, Mina, créer une charte graphique et une identité de communication.
- **Pédagogie :**
 - Les CPC veulent que les instits soient autonomes . Il faut convaincre l'instit de faire du VB sans nous. Y associer un club support qui fait le suivi
 - Il est primordial de se caler sur les attentes des IO EPS à l'école : importance du jeu, s'opposer, coopérer seul ou à plusieurs.
 - A notre sens, la manière la plus aisée pour valoriser notre action serait de choisir de privilégier une entrée par le cycle 3 (CE2 à CM2) pour ensuite glisser sur le cycle 2.

THÈME N°2 :

L'augmentation des licenciés : une méthodologie de projet au service de l'efficience.

- Les nouveaux enjeux de la pratique sportive.
- Le diagnostic du territoire, nécessité de faire se croiser des facteurs multiples.
- Le développement de la pratique du Beach-volley

L'AVIS DE LA DTN

«*DES EQUIPES POUR TOUS ET PARTOUT* »

Fédérer, innover, conquérir, poursuivre une politique de développement

Un secteur global de **développement et de popularisation de la pratique** sur le sable, en plein air et en salle. La promotion du **sport pour le plus grand nombre** s'adresse à un public d'adulte. Les caractéristiques de cette pratique sont : « sans contrainte », le lien social et la santé.

Il s'appuie sur une **politique d'emploi et de professionnalisation** des métiers de l'accueil et de l'animation.

Il impulse une **démarche de proximité** (*Départements*).

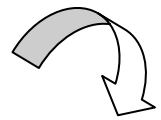
Ce secteur travaille en étroite **collaboration avec les dirigeants** qui ont lancé un chantier de réflexion sur les différents outils du développement (*licence, aménagement de la réglementation, compétitions attractives et adaptées*).

Son objet est d'élaborer des formes de pratique s'inscrivant dans les tendances du «**sport sans contrainte**», des **formes de pratique diversifiées** et **communiquer** autour des pratiques de **volley et de Beach-volley**. Trouver les liaisons possibles avec les fédérations affinitaires, les pratiques en liberté.

Il est en lien direct avec les nouvelles dispositions réglementaires (*licences*).

Ces objectifs se résument au travers des 4 thèmes directeurs ci-dessous, en cohérence avec le plan de développement fédéral dont la licence en est l'expression.

- **Représenter l'ensemble des offres** de pratiques de la FFVB.
- **Identifier** les types de licenciés afin de mieux **répondre à leurs attentes**.
- *Etre concurrentiel dans l'offre et dans le prix.*
- *Accroître la notoriété de la FFVB par le poids de ses licenciés.*



Le **Sport évolue et le Volley avec**. Il faut tendre vers une **réponse adaptée à toutes les attentes**

Introduction :

L'augmentation des licenciés est au cœur des actions de la majorité des fédérations dès lors que l'on parle de développement. Le nombre de licenciés est un facteur important pour faire connaître et reconnaître nos actions par les différents partenaires qu'ils soient publics ou privés. Pour augmenter les licenciés, il faut pouvoir conquérir de nouveaux publics sans pour autant perdre celui déjà présent. Cela dépend d'une multitude de facteurs complexes qui interagissent entre eux.

La « recette » de l'augmentation des licenciés n'existe pas. Nombre de facteurs influent plus ou moins selon les contextes locaux. C'est pour cela, qu'il nous semble essentiel de se focaliser sur la mise en place d'une stratégie territoriale adaptée. Cela nécessite de comprendre l'environnement, ses évolutions, ses impacts sur la pratique du Volley.

Analyse dynamique de l'environnement : Du général au particulier, Du national au local, du sport au Volley

A

LES ENJEUX DE LA PRATIQUE SPORTIVE : QUELLES CONSEQUENCES CONCRETES POUR LE DEVELOPPEMENT DU VOLLEY-BALL

A-1 : Un environnement du sport qui continue son évolution

- **La société du loisir continue son expansion :**

Le sport en France a bien évolué et se détache, pour la masse, de la compétition comme principal moteur de la motivation. La société des loisirs, favorisée par l'augmentation du temps libre, continue sa progression entamée depuis des décennies. Cela a pour principal conséquence un intérêt de plus en plus fort des collectivités territoriales pour ces types de pratiques. Faire pratiquer la masse devient un enjeu plus fort que celui de pratiquer une élite qui coûte cher et ne rapporte qu'à partir d'un certain niveau.

En parallèle, on assiste à une augmentation du sport pratiqué en dehors de tout système fédéral (54,6 % des français). Les gens prennent conscience qu'ils peuvent s'organiser entre eux en liberté (no coach, no refs, no rules) que cela revient moins cher compte tenu des prestations fédérales.

- **Un contexte favorable : la sédentarité**

Le sport s'inscrit en plein cœur d'une politique de santé publique : La santé se prendra dans le sens de bien être corporel, lutte contre nombre de maladies (notamment cardio-vasculaires) ou même la santé à travers l'apparence corporelle (standards de minceur, de formes, etc). Des campagnes spécifiques encouragent la pratique régulière pour lutter contre l'obésité



Le sport de masse et son environnement se décentrent de la compétition pour **se tourner vers des problématiques de bien-être encouragés publiquement.**

- **Sociabilisation :**

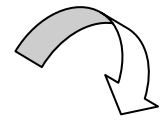
Le sport apparaît de plus en plus comme un moyen de mixité populaire et de compensation des maux sociétaux comme le communautarisme, le manque de dialogue entre les générations, les incivilités, etc.

- **Diversification :**

Les pratiquants sont de plus en plus « touche à tout » et il est plus difficile de les fixer sur une discipline exclusive. Le manque de passerelles entre les disciplines est un frein au développement.

- **Professionalisation :**

Le mouvement sportif s'inscrit dans des contextes de plus en plus complexes et son organisation demande de posséder nombres de compétences en matière de management, de gestion des ressources humaines, de vision stratégique pour le développement. Répondre à ce besoin demande dans beaucoup de cas d'engager des professionnels au sens d'employés mais aussi surtout et aussi permettre aux bénévoles de se former à ses problématiques.



Le mouvement sportif est en **mutation** qui amène à une **complexification de sa gestion** à moyen et long terme.

A-2 : Le Volley dans son environnement

- **Le jeu des médias:**

Le Volley-ball est le 4^{ème} sport collectif majeur en France. Il est celui le moins médiatisé ce qui amène un déficit d'image important (voir ci-dessous). Il est l'un des sports les plus répandus sur la planète et certains pays ont réussi le défi de sa médiatisation.

- **La concurrence des sports de salle :**

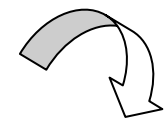
Une concurrence forte avec les sports en gymnase pour l'occupation des créneaux se fait. L'essor de pratique comme le Futsal et le badminton amène une difficulté accrue pour l'occupation de créneaux. Cela vient se rajouter à la concurrence déjà forte.

- **La force de sa mixité :**

Même si le haut niveau reste vite réservé aux grands gabarits les particularités de sa pratique permettent une mixité forte (âge, taille, sexe, ...). Ainsi il est aisé d'adapter quelques règles comme la hauteur du filet ou la taille du terrain pour les rendre en cohérence avec l'objectif souhaité.

- **Un déficit d'image :**

Le Volley dans sa généralité souffre de plusieurs images « négatives ». Le volley au vu des noms pratiquants est vu dans sa grande généralité comme un sport très technique difficile pour un débutant. Les différents retour de terrain fait apparaître aussi beaucoup chez les gens la non connaissance du Volley-ball.



Le Volley a pris du **retard dans le jeu concurrentiel** basé notamment sur l'image moderne et télégénique. Il possède pourtant des **atouts pour se différencier**.

A-3 : L'organisation du Volley Français

- **La fédération Française de Volley-ball :**

De part sa position de fédération délégataire (une seule délégation par sport est attribué en France), la FFVB est tenue d'organiser les championnats permettant l'obtention de titres officiels du départemental au national. Elle est de part ailleurs missionnée pour mettre en place un système de formation des entraîneurs, arbitres, joueurs ainsi que les différentes filières de haut niveau.

Elle s'organise sur les territoires à travers ses organes déconcentrés de part le fait qu'ils tirent leur délégation de la fédération. La légitimité de ses organes vient de la fédération et de l'image qu'elle véhicule.

- **Les fédérations affinitaires :**

Elles sont des fédérations multisports avec la base une certaine idéologie rassemblant ses pratiquants. Elles sont comme la fédération française des fédérations agréées donc reconnues du mouvement sportif français. Elles ont donc toute légitimité pour organiser des « autres » compétitions de Volley en France. Elles supportent néanmoins l'avantage de n'avoir aucune obligation en terme de haut niveau (très grosse dépense) et de formation.

⇒ Elles organisent néanmoins le même sport avec les mêmes règles fondamentales. Seules les règles sur la composition des équipes changent la plupart du temps.

Elles sont donc aussi légitimes que la FFVB pour organiser des rencontres de Volley-ball. La question qui se pose en terme de développement est celle de la cohabitation des fédérations organisant un même sport mais pas avec les mêmes contraintes. Coopérer selon les moyens et savoir faire de chacun ou se concurrencer dans la course aux licenciés, un choix est à faire.



L'organisation du Volley doit **trouver des passerelles** nécessaires à la coexistence de plusieurs fédérations pour **éviter** de conduire à la **fuite des licenciés**.

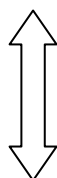
Conclusion : un mouvement sportif dynamique à apprivoiser ou laisser filer sans nous

Le mouvement sportif évolue et son organisation face aux nouveaux enjeux de la pratique sportive demande de s'interroger et de remettre en question les actions existantes depuis de nombreuses années. Cela demande d'analyser au mieux son environnement, de le comparer à ce que l'on fait.

Le mouvement sportif s'inscrit dans une certaine démarche concurrentiel qui est la course aux licenciés, à la médiatisation et aux partenaires. La pérennité des fédérations et de leurs moyens de développement en dépend. Une autre bataille se jour sur le terrain avec la course aux créneaux sur des installations qui sont de plus en plus chargées.

Et pourtant, les fédérations ont des défis commun à relever, comme le renouvellement des bénévoles, la professionnalisation, la réponse à une demande des collectivités et des pratiquants qui évolue. De nombreuses pistes existent mais la plupart du temps les moyens sont très peu mutualisés.

La fédération Française de Volley s'appuie dans son développement, comme évoqué, sur des actions innovantes envers les plus jeunes et sur la qualité de sa formation des éducateurs de Volley-ball au entraîneurs professionnels.



Ce contexte général doit maintenant tenir compte des particularismes locaux. Aller chercher les bons critères permet des actions plus ciblées. Sur la base de l'intervention d'Aurélié Barlier, Agent de développement dans le Tarn, nous vous proposons une analyse territoriale type. Elle permet ainsi une vision claire des problématiques territoriales et induit naturellement des solutions.

B

Evaluer le contexte local : Une analyse au service des licenciés et de leurs pratiques.

B-1 : Recueillir les données pertinentes

Suivant l'exposé de celui du Tarn, l'évaluation doit s'opérer de manière quantitative et qualitative.

1- Le diagnostic des licenciés

- Avoir une vue précise des évolutions des licenciés.

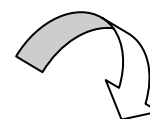
Cela permet en un coup d'œil de constater les catégories ou les formes de jeu qui fonctionnent, qui sont dans une bonne dynamique ou l'inverse. C'est une photographie à un instant t sur la situation. Des outils existent à la FFVB pour sortir des situations comme celles-ci. Avec la nouvelle nomenclature des licences, il pourra être rajouté les licences Competlib, détentes et découvertes.

	06/07			07/08			08/09		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
POUSSIN	104	47	151	143	52	195	128	46	174
BENJAMIN	68	27	95	74	24	98	66	24	90
MINIME	72	28	100	80	35	115	80	27	107
CADET	68	25	93	62	21	83	78	29	107
JUNIOR/ESPOIR	87	32	119	85	32	117	86	33	119
SENIOR	87	68	155	97	59	156	110	73	183
LOISIR	46	93	139	55	89	144	31	79	110
DIRIGEANT	23	53	76	14	55	69	10	42	52
total	555	326	928	610	315	977	589	307	9

- Identifier des critères de variation du nombre de licenciés :

Les chiffres précédents n'ont d'intérêt que si on peut les expliquer par la suite. Dans le cas du Tarn sont apparus entre autres la saturation des créneaux des clubs, la concurrence d'autres sports, la mauvaise qualité de l'encadrement, une mauvaise communication...

Ce travail demande de recueillir les avis auprès des clubs de manière formelle (entretien, questionnaire, réunions) ou informelles (mails, courriers, discussions variées).

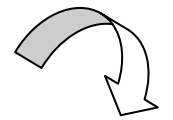
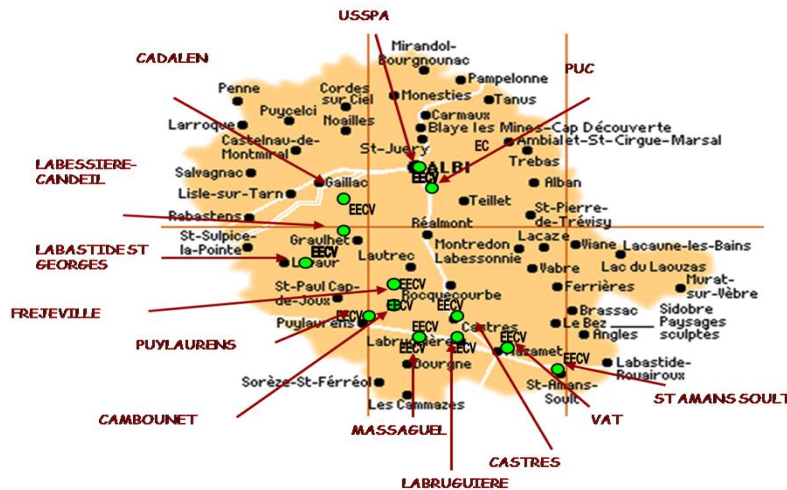


Les **chiffres** sont des bons appuis pour visionner les **variations**. Le simple **constat ne suffit pas**, il faut **appuyer** cela **par des données quantitatives**

2- L'analyse géographique

- Fabriquer des outils d'analyse
- Carte du département avec emplacement des clubs :

Elle permet de visualiser en un coup d'œil la répartition des zones d'activités Volley sur un territoire, c'est un outil basique mais indispensable pour comprendre certains chiffres ou problématiques.



L'analyse géographique est un outil essentiel pour structurer les réseaux et championnats sur un territoire.
L'analyse Socioculturelle permet aussi de prioriser les actions au vu des résultats potentiels.

De cette première étape au-delà des apparences on peut établir le :

- Tableau des distances en kilomètre entre les clubs :

club/km	albi	puc81	cadalen	labessière-candel	labastide saint georges	puylaurens	cambounet	frejeville	castres	massaguel	labruguière	vat	sosa	moyenne
albi		4	20	37	58	61	53	46	42	58	51	63	72	47,08
puc81	4		23	39	60	58	49	43	39	55	48	60	69	45,58
cadalen	20	23		8	41	39	53	47	43	58	51	64	72	43,25
labessière-candel	37	39	8		23	33	39	39	36	51	44	57	65	39,25
labastide saint georges	58	60	41	23		25	32	31	37	42	46	58	67	43,33
puylaurens	61	58	39	33	25		12	18	22	17	22	39	48	32,83
cambounet	53	49	53	39	32	12		7	13	12	16	31	40	29,75
frejeville	46	43	47	39	31	18	7		10	17	18	30	39	28,75
castres	42	39	43	36	37	22	13	10		18	10	19	28	26,42
massaguel	58	55	58	51	42	17	12	17	18		15	26	36	33,75
labruguière	51	48	51	44	46	22	16	18	10	15		12	21	29,50
vat	63	60	64	57	58	39	31	30	19	26	12		11	39,17
sosa	72	69	72	65	67	48	40	39	28	36	21	11		47,33
moyenne kilométrage	37,38	km												

- Analyser les contraintes géographiques

Il faut prendre en compte l'état des axes de communication dans le calcul de la durée des trajets

- Analyse Socioculturelle :
- Trouver les contraintes socioculturelles du territoire concerné :

Ainsi sur le Tarn sont apparus : Implantation forte du rugby, du football, image loisir du volley-ball. Analyser ne signifie pas pointer tout ce qui ne va pas, cela signifie aussi identifier ce qui fonctionne et les raisons. Ce n'est pas parce quelque chose fonctionne que l'on ne doit pas s'en occuper.

B-2 : Traiter les informations

➤ Les licenciés

L'analyse des licenciés permet de traduire des évolutions et ainsi **déterminer les catégories qui se portent bien (augmentation ou stagnation haute) ou celles en difficultés ou déclin.**

Comme déjà évoqué, le croisement avec des données qualitatives permet d'enrichir la simple constatation. Cependant, il faut faire attention à ne pas considérer les arguments des interlocuteurs comme des vérités absolues. Des fois cela cache d'autres enjeux.

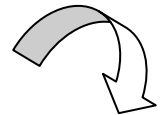
Par exemple le manque de créneaux ne signifie pas que les créneaux existant sont bien utilisés. La concurrence indéniable des autres sports est plus acceptable que la moindre qualité des prestations offertes. Une mauvaise communication n'influe pas sur la fidélisation faible des présents. Il ne s'agit pas de remettre en cause chaque argument mais de s'assurer que l'argument est la vraie cause explicative afin de mettre en place une solution réellement adaptée.

➤ La situation géographique des clubs :

Il n'est plus possible aujourd'hui de prendre en compte pour l'organisation des compétitions ou rencontres de niveaux inférieurs, le seul critère du niveau sportif formalisé. Les pratiquants, quelque soit l'âge, ont de plus en plus de mal à accepter de faire des déplacements de 3h00 pour un match qui durera 1h30 maximum.

Demander à des parents d'accompagner leurs enfants à plus de 80 km pour les voir jouer deux fois 20 minutes a de plus en plus de mal à passer. De là, certaines équipes ne participent plus faute de moyens pour se déplacer (à nuancer).

Ces constats ne sont pas nouveaux seulement dans beaucoup de cas les aménagements restent à faire. Cette analyse permet de poser le problème de manière méthodique et ainsi par exemple créer des compétitions sur un même bassin qui s'étendrait sur 2 départements voire deux régions différentes.



Rester au maximum sur des données objectives et éviter de conclure au problème dont la cause ou la solution nous arrange.

B-3 : Recouper les analyses

➤ Déterminer des objectifs en cohérence avec les analyses

Eviter de créer un club au milieu de nulle part, ou de répéter des actions dans des villes qui ne sont pas réceptives à notre sport.

➤ Faire des choix stratégiques en fonction des contraintes et des moyens d'action

Prendre conscience de nos moyens d'actions, de nos points forts à renforcer et de nos points faibles à travailler.

Développer le Beach Volley : une démarche simple et accessible

c Le Beach Volley : une discipline à part entière

C-1 : Le Beach Volley en France : Un état des lieux paradoxal.

Le Beach Volley est une discipline olympique depuis 2002. Il est pratiqué par plus de 50 nations différentes de manière officielle. Le circuit pro est développé et attire les sponsors.

En France, cette pratique est plébiscitée par nombre de structures comme un moyen efficace pour attirer de nouveaux pratiquants, pour proposer une pratique moderne, à l'image positivement connotée d'un point de vu grand public.

Le Beach Volley dans sa forme compétitive avec des règles bien définies et plus largement le volley sur sable à effectif réduit permettent chaque année de drainer de nombreux non pratiquants vers la découverte du Volley.

Des structures privées (comme l'UCPA) proposent des stages de Beach volley qui attirent.

Nombre de campings possèdent un terrain de Volley, lieu de convivialité et de rencontre pendant l'été, dont l'animation pourrait permettre de renforcer le plaisir de jouer au Beach Volley.

Tous ces éléments sont en faveur, dans les contextes où cela est possible, d'un développement du Beach-volley, autrement que dans l'ombre du Volley 6x6.

Ce potentiel est d'autant plus présent que le Beach, aujourd'hui, ce n'est que :

- 3900 Licenciés, dont 10% de « beachers » exclusif
- 13 structures spécifiques dont 6 Académies
- 427 club mixtes (club de volley disposant de licenciés BV)
- 12 Ligues qui organisent des Challenges

Via le BVS (Beach Volley Système) on peut recenser :

- 41 tournois de séries 3 (départemental)
- 26 tournois de série 2 dont 6 Challenges (régional)
- 16 tournois de séries 1
- 451 joueurs classés
- 282 joueuses classées
- 350 terrains identifiés hors littoral (Listing disponible sur le site Internet FFVB), dont 80 % sont inoccupés.

⇒ La marge de progression reste élevée.



Une forte marge de progression existe au vu des avantages offerts par le Beach-Volley

C – 2 : Le Développement du Beach-volley : une intégration à continuer

Le Beach-volley est parfois perçu comme étant une activité à gérer **en plus**, et non comme pouvant être **un plus** pour toucher d'avantage de non-pratiquants.

A l'instar de nombreuses disciplines émergentes, on retrouve parmi les principaux freins :

- Le Déficit de personnes ressources pour l'animation d'actions BV
- Le Déficit de structures adaptées à l'accueil de compétitions

Dans un contexte où l'engagement des Collectivités territoriales dans le sport est de plus en plus maîtrisé, le coût de la pratique est aussi un désavantage.

Au-delà, il y a un **véritable opportunité** d'utiliser le BEACH comme interface pour **l'ouverture vers un nouveau public**

- **L'atout Beach Volley**

L'organisation sportive du Beach Volley, traditionnellement sous forme de tournoi, tant saisonnier qu'occasionnel, permet d'envisager en terme de développement du nombre licenciés plusieurs démarches :

- Opportunes

Le pratiquant occasionnel revêt plusieurs profils. Le point commun est l'absence d'attachement initial à une structure d'entraînement spécifique. C'est une pratique d'opportunité puisqu'il profite de l'organisation proposée.

Les formes de jeu peuvent être 2x2, 3x3, 4x4, mixte ...

- Structurantes

Les pratiquants occasionnels :

L'enjeu :

- identifier un maximum de personnes afin d'augmenter la zone de chalandise de l'univers Volley.

- Valorisation quantitative des organisations par les structures FFVB de tournois auprès des institutionnels.

Pistes de développement : tournoi hebdomadaires sur bases de loisirs, camping, Journées découvertes, smashy beach

Valorisation des terrains existants !



Profiter du nombre conséquent de lieux de pratiques de « Beach » encore inexploités, tant en terme d'animation grand public que d'organisation de compétition de proximité.



Comment adapter la stratégie de développement sur la pratique du Beach Volley.

Le Beach Volley et le Volley-Ball de plage permettent des offres de pratiques, à la fois, complémentaires au volley-ball traditionnel, propre à fidéliser les licenciés de salle par un prolongement de la pratique « volley » en extérieur, et à la fois attractives vers l'univers volley, pour un public à profil « spectateur » et/ou « consommateur » de tournoi ou d'animations.

D – 1 L'installation de compétitions de proximité : une offre de pratique supplémentaire pour aider à la fidélisation des jeunes licenciés.

A l'issue des compétitions VB indoor qui généralement s'achèvent à la fin du printemps pour les plus longues, il est facilement envisageable d'un point de vue calendaire de proposer une « deuxième saison », plus axée sur les pratiques extérieures à effectifs réduits, tant en 2/2 qu'en 3/3. Ces formats permettent d'établir plusieurs classements en parallèle: de benjamin à senior, individuel et par club en un minimum de journées de championnat.

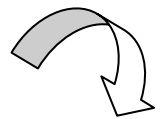
L'important est de baliser ces journées sous formes de plateaux, et de communiquer les dates en début de saison de salle. La période, mi-mai - mi-juillet est la plus propice.

Par exemple, les tournois inter-clubs multi catégories.

A la fin de saison de salle (mai-juin), baliser au niveau départemental ou régional de 3 à 6 journées (samedis après-midi, dimanche matin) pour l'organisation de « plateaux de compétitions », sous forme de match par équipe aller-retour.

- Chaque plateau comprend 3 ou 4 clubs.
- Chaque club présentant une équipe minime, une équipe junior, une équipe senior. (avantage les seniors véhiculent les juniors et les minimes).
- Il n'y a pas besoin d'avoir beaucoup de site de pratique par zone (un lieu avec 2 terrains suffit).
- Chaque équipe par catégorie se jouent (minimum deux matches par plateau), celles qui ne jouent pas arbitre (règles simplifiées), au mieux les équipes jeunes arbitrent les catégories supérieures.

A la fin de la journée, pot de l'amitié.



Privilégier les formules plateaux conviviales, regroupant adultes et jeunes joueurs du même club

D – 2 : Identification des personnes ressources disponibles.

Le développement de ce schéma passe par l'augmentation de personnes ressources complémentaires à celles du Volley-ball.

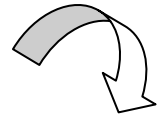
Pour la mise en place de compétitions complémentaires, identifier les structures qui proposent l'activité plus sensible et disponible pour ce type d'organisation.

Sinon une des principales pistes à ne pas négliger est du côté des joueurs et de leur entourage, plus disponibles que les dirigeants de clubs de Volley-ball, souvent demandeurs mais peu ou mal renseignés sur les offres nouvelles de pratiques.

L'usage de tous les supports de communication directe (mailing, réseau sociaux etc. ...) est recommandé. Il est fréquent que les joueurs participent à l'installation des sites de compétition.

Par ailleurs, les responsables des sites potentiels d'accueils sont aussi, de part l'intérêt et l'animation apportés par l'évènement, des relais et des acteurs à l'organisation de ses plateaux.

La sensibilisation des différents acteurs se fait pendant l'hiver.



Les **joueurs** sont la **première base de personnes ressources**.

La communication directe auprès des pratiquants, mailing, sms, réseaux sociaux est à privilégier dans un 1er temps.

D- 3 : Une opportunité vers un nouveau public.

Les variétés d'organisations de compétitions ou de pratiques ludiques permettent d'attirer un large éventail de nouveaux profils de joueurs, qui va du « consommateur » et/ou pratiquant occasionnel d'un jour au joueur licencié exclusivement Beach Volley à la recherche d'un très bon classement national.

Simple à installer, les kits de terrains de volley-ball de plage permettent la tenue de tournois et d'animations en dehors des structures sportives classiques (gymnase, parc des sports etc.).

L'image ludique et estivale du Volley-Ball de plage ou du Beach Volley, favorise les premiers contacts avec un public populaire et facilite la communication des valeurs « volley ».

Souvent , après l'école, ces situations sont le premier contact du grand public avec la pratique volley. L'important est de donner goût au mieux à poursuivre vers une structure associative, à minima de générer une sympathie envers le jeu et un intérêt médiatique.

MODELE DE STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DU BEACH VOLLEY

NIVEAU 4

GROUPE

FRANCE

DTN

Pole France - Encadrement - financement

FFVB

Promotion équipe de France

LR-CD

Rêve de Champion CM - CE

CLUB

Encadrement Financement

HAUT NIVEAU

NIVEAU 3

RECHERCHE

PERFORMANCE

DTN

Pole Espoir – Rêve de Champion CM - CE

FFVB

Tournée Elite FBVT- Challenge

LR-CD

CRE - S2 – S3 - Challenge

CLUB

Académie Elite

FORMATION – PERFORMANCE

NIVEAU 2

PRATIQUE

REGULIERE

DTN

Formation cadres- Beach Volleyades

FFVB

Communication adaptée – produits spécifiques

LR-CD

Compétition de proximité - inter club

CLUB

Section BV – Académie classique

FIDELISATION – SPECIALISATION

NIVEAU 1

ACCES

PRATIQUE

DTN

Tournois de prospection

FFVB

Tournée des plages : 2X2 , 3X3, 4X4, Journée Nationale

LR-CD

Opération d'animation locale – « un terrain, un tournoi »

CLUB

Animation de proximité – tournois open : 2X2 , 3X3, 4X4

DECOUVERTE - LICENCE

THÈME N°3 :

Le pôle santé et cohésion sociale appliqué au volley :

- **Pôle santé :**

- Quels produits pour quels types de publics (les nouvelles licences) ?
- Comment rendre attractif ?

- **Pôle Cohésion Sociale :**

- La structuration de la pratique en milieu rural.
- Les actions envers les Populations défavorisées (habitants en ZUS notamment)

Introduction :

Comme déjà vu précédemment, la pratique sportive est en pleine mutation et les enjeux évoluent. Les attentes des principaux financeurs, que sont les adhérents et les collectivités territoriales, s'orientent vers une prise en compte par les associations sportives d'une dimension sociétale dans leurs actions.

D'un autre point de vue, la nécessité de s'ouvrir à l'environnement ou de réfléchir aux possibilités de limiter la dépendance vis-à-vis de l'argent public devient un enjeu fort du secteur sportif.

Comment concilier des attentes publiques de plus en plus éloignées de la compétition sportive, des subventions publiques en diminution, et à la fois la nécessité d'avoir des revenus pour financer les actions associatives et notamment l'engagement des équipes en compétition, perçu encore majoritairement comme la raison même d'une association sportive au Volley-ball.

Les solutions idéales n'existant pas, ici il sera présenté les manières de diversifier ses actions pour mieux s'inscrire dans des logiques publiques recherchées ou de diversifier son activité par le loisir, source de dynamisme pour les clubs.

L'AVIS DE LA DTN

«LE VOLLEY POUR TOUS ET PARTOUT» (*développement des pratiques*). Axé sur le développement et la santé, fait le lien entre la promotion du sport pour le plus grand nombre, l'insertion et la jeunesse.

LE PÔLE COHÉSION SOCIALE

A

L'éducation par le sport : Inscrire sa discipline dans son environnement

A-1 : La FFVB dans le plan espoir Banlieue, un engagement raisonné

- Le recensement des actions existantes et des licenciés :

Mener à l'échelon national une politique incitative et volontaire envers les publics des quartiers est une chose infaisable. Agir dans les quartiers demande du temps, des moyens humains et matériels, des compétences et de l'envie. La position précaire de nombre de clubs voire comités ou ligues n'est pas favorable pour une action d'envergure relayée sur le terrain. Cependant à travers la facilitation de l'accès à la pratique, la FFVB est prête à accompagner les personnes qui s'engageront sur cette voie.

- Des actions de promotions du Volley : Smashy dans les ZEP

Il a été convenu en 2009 qu'au-delà des moyens d'actions diverses, il était possible pour chaque agents de mener au moins une fois dans l'année une action de promotion de la pratique sportive dans un établissement scolaire du primaire ou du secondaire. La promotion de l'activité auprès des publics éloignés de la pratique sportive s'inscrit pleinement dans les missions d'intérêt général que peut avoir une association.

- Des Kits pour aider la pratique dans les zones défavorisées

La FFVB s'est engagé à fournir des kits Volley pour des actions dans les quartiers sensibles composés de 15 ballons, d'un filet de volley, de plots et d'un guide pour les premiers pas. Un an après aucune demande n'a été faite.

- Une réflexion sur l'avenir : Projet Club quartiers, DAF

Favoriser l'engagement des clubs dans ces actions fait l'objet d'une réflexion au niveau fédéral. Ainsi obtenir des points Bonus dans ses DAF pourrait être envisagé .



La FFVB encourage les actions dans les quartiers même si les moyens à disposition restent relativement faibles

A-2 : Les actions envers les quartiers : Entre opportunités et réalité

Opportunités

• **Financements nombreux :**

Comme évoqué après, les actions envers les quartiers porteuses de cohésion social sont très valorisante dans la période actuelle.

• **Multitudes de dispositifs :**

CUCS, CEL, VVV, etc. sont autant de dispositifs qui peuvent permettre à une structure de s'inscrire dans une démarche commune à de nombreux partenaires socio éducatif. Agir seul n'est souvent pas la bonne solution.

• **Grosse volonté ministérielle et de ses organes déconcentrés :**

Principalement à travers le CNDS qui finance, on peut tout de même signaler le rattachement des DD et DR dans des structures qui incluent la cohésion sociale.

• **Réel consensus envers ses actions**

La plupart les partenaires publics et privées encouragent et valorisent les actions envers les quartiers, cela véhicule une image positive de l'association.

• **Image du sport éducatif :**

Le sport véhicule des valeurs éducatives fortes auprès des partenaires, cela facilite les premières démarches.

Réalité

• **Pratique dans les quartiers inférieure de 15 % sur la population autre.**

Cela est en particulier dû au referment du quartier sur lui-même et son manque d'ouverture sur l'extérieur. Les conditions financières d'accès ou les situations de vie difficiles s'ajoutent aussi.

• **Dispositifs complexes**

Les dispositifs sont souvent des dispositifs complexes de dispositif de la ville qui ont une vraie vision stratégique de l'action à mener. S'y insérer demande d'avoir un véritable projet cohérent et réalisable. Les dispositifs ne sont pas adaptés à la logique d'opportunité.

• **Difficulté de mener des opérations dans les quartiers: réticences**

Entrer dans les quartiers, y obtenir une légitimité à agir n'est pas une formalité. Se faire connaître et reconnaître auprès des acteurs est une première étape indispensable.

• **Demande de s'inscrire dans la durée :**

Les actions éphémères laissent des populations dans un besoin ou une envie que l'on a créé.

• **Le sport n'est pas éducatif en lui-même**

Cet adage est révolu, seul le traitement autour de l'activité support peut permettre un aspect éducatif. La question de la transposition du comportement dans le club à l'extérieur est très compliqué à résoudre.



Les actions à mener jouissent d'**une image réellement positive** et de **moyens associés**. Pour autant elles demandent des **efforts conséquents et durables**

A-3 : L'éducation par le sport : une multitude d'acteurs

- **Institutionnels** : Collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat (DRJS):

Les collectivités territoriales deviennent de plus en plus regardante sur leurs dépenses et l'attribution de subvention. La question de « en quoi tel subvention sert l'intérêt de la collectivité » guide de plus en plus les choix. La seule pratique sportive compétitive n'est plus porteuse. On demande (à tort ou non) d'inscrire le club dans son environnement social. Ainsi mener des actions envers les populations dites « défavorisées » s'inscrit pleinement dans cette logique.

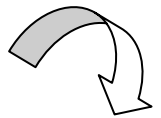
Les DD et DR suivants les directives ministérielles, elles favorisent aussi pleinement ces actions par des moyens financiers ou de l'aide au montage de projet.

- **Privés** : Entreprises nationales, fondations d'entreprises , PME PMI

Depuis plusieurs années des grosses entreprises ont monté des fondations qui s'engagent sur des actions sociales : Ainsi par exemple la fondation RATP, EDF sont partenaires de clubs sportifs qui montent des projets d'éducation ou d'insertion par le sport. On pourrait aussi citer La fondation du sport ou l'agence Fais nous rêver qui organise chaque année un grand concours national qui se traduit par une dotation financière, une aide à la communication sur le projet et aussi une certaine légitimité de l'action.

- **Autres partenaires** : la CAF, Les associations d'éducation populaire, MJC, Autre disciplines et/ou associations sportives, le CDOS, le CROS, etc.

Il est vraiment important de retenir que de nombreuses actions sont déjà menées par de nombreux acteurs dont certains spécialisés dans ce domaine. Il y a beaucoup plus de choses à continuer, intégrer, développer, adapter que de choses à inventer. Se renseigner, se faire connaître est un préalable indispensable pour savoir l'existant.



Le **champs de l'éducation** par le sport ou sans est **déjà très investi**, prendre le temps de **se renseigner** avant de monter une action.

A-4 : Envie d'agir des pré-requis indispensables

- Être soutenu par vos élus, avoir un vrai engagement
- Etablir un diagnostic précis
- Ecrire un projet solide : un gain de temps et d'argent
- Etre patient

B

Le développement du Volley ball en milieu rural

Le développement du Volley et en général du sport en milieu rural est au cœur de différentes problématiques.

La plus évidente est peut-être celle de l'accessibilité. Coordonner une zone géographique très large et peu dense en terme de population demande une mobilité importante et donc des moyens pour y accéder. Dans un deuxième temps, qui est celui de la création d'un championnat ou du moins de rencontres entre différents clubs, il faut pouvoir avoir une offre de pratique avec un déplacement qui paraisse rentable.

Nous allons ici essayer d'énumérer les différentes étapes ou points dans la constitution d'une pratique pérenne du Volley en Milieu rural.

B-1 : Etablir un réseau

A l'instar de tout projet, une première chose est de trouver des personnes susceptibles de soutenir l'action, de la promouvoir que ce soit dans le milieu scolaire, à la ville ou dans la structure club. Pour cela il est possible de recruter parmi :

- Les Professeurs d'EPS au Collège (en activité ou à la retraite)
- Les instituteurs (Smashy)
- Les Etaps
- Les dirigeants des autres clubs (nouveau ou ancien), FSGT , UFOLEP et Sauvage
- Les entraîneurs et joueurs **en activité (anciens partenaires et adversaires)**

B-2 : Créer de nouvelles structures

La création de structure ne sera pas abordé ici puisque non en prise direct avec le sujet, elle fera l'objet d'un traitement ultérieur.

La seule particularité pourrait être la forme de la structure créée. Dans un contexte de publics éloignés et de difficultés pour avoir des dirigeants, la forme avec un club central et des salles de pratique périphériques par entente semble être une option à étudier.

B-3 : Les moyens utiles

- Des relations avec les enseignants pour pouvoir assurer la promotion voire la pratique de l'activité dans les établissements scolaires.
- Le tissage d'un réseau notamment auprès des collectivités territoriales, de la régie de transport pour obtenir des moyens d'agir.
- L'obtention de créneaux dans des gymnases pour regrouper les personnes intéressées.
- Les moyens de communication et de promotion FFVB : Smashy, Licence événementiel, Club jeunes.

B-4 : Les difficultés à surmonter

- Les Distances et les transports pour les entraînements et les compétitions.

Comme évoqué c'est une vraie difficulté de surmonter la faiblesse de de l'offre de transport. La nécessité d'avoir des horaires adaptés ou des parents disponibles est omniprésente pour assurer la régularité d'une présence aux entraînements.

- Faire des entraînements à effectifs réduits ou avec des âges et des niveaux très variés
- L'obtention de créneaux dans des gymnases pour regrouper les personnes intéressées.
- Les moyens de communication et de promotion FFVB : Smashy, Licence événementiel, Club jeunes.

THÈME N°4 :

Le fonctionnement de l'ETR : Donner de la cohérence sur la région.

- L'organisation de l'ETR.
- L'organisation autour de la détection et la formation de joueurs (ses).
- La formation de cadres.

L'AVIS DE LA DTN

L'ETR appréhende l'ensemble de l'activité du Volley-Ball dans une région. Elle est le bras armé de la volonté politique régionale et de la volonté politique fédérale. La Direction Technique, par l'intermédiaire des « directives techniques », en garantit la cohérence essentielle de l'activité.

⇒ **Participation de l'équipe technique régionale :**

- Baby et Mini volley, Ecole de volley, Smashy, club jeunes, CRE, mini Volleyades, Volleyades,
- Formation de cadres débutants, accompagnateurs d'équipe, éducateurs en école de volley 1, Responsables de volley loisir, liaison avec le F.A.R...

⇒ **Maillage, mise en cohérence des pratiques et de la formation nécessaire des cadres**

«**DE LA DETECTION A L'EXCELLENCE**» (*détection, orientation, préformation*) fait le lien entre la promotion et l'excellence

• Les objectifs :

- Augmenter la base de recrutement des jeunes joueurs (ses)
- Mutualiser les moyens des clubs, départements et ligues pour augmenter le volume d'entraînement des jeunes joueurs (ses), créer des structures complémentaires de préformation.

• Moyens :

- S'appuyer sur les CENTRES REGIONAUX D'ENTRAINEMENT (*C.R.E*), redéfinir leur objet, améliorer les contenus.
- ⇒ Il s'agit d'un projet dans lequel l'ensemble des échelons de la pyramide fédérale est partie prenante (*clubs, comités départementaux, ligues*).
- ⇒ *Il y a une complémentarité de travail des structures (clubs assurant les entraînements réguliers + le support de compétition, le CD et la ligue apportant un complément de formation du joueur ainsi qu'une augmentation de la base de recrutement).*
- ⇒ Le projet associe également le milieu scolaire (*UNSS*) en associant notamment les enseignants EPS faisant UNSS Volley et en développant des structures (*type sections sportives*).
- ⇒ La redéfinition de l'architecture de la formation du joueur (de la joueuse) dans le cadre du «parcours excellence» (*Pôle*) entre dans ce projet, tenant compte des impératifs et des contraintes ministérielles sur ce dossier.

«FORMER ET FAIRE CIRCULER L'INFORMATION»

La structure de formation est organisée par une Direction des Formations dépendant du DTN et une équipe de formateurs qui coordonnent une zone technique. Elle est articulée autour d'un Pôle RESSOURCES structuré pour :

- Répondre aux préoccupations de communication externe et interne.
- Aménager l'acquisition des savoirs, s'adapter aux refontes diverses des nouveaux diplômes.
- Adapter l'offre aux besoins tant au niveau de la pratique sportive professionnelle qu'amateur.

Le positionnement de cette structure occupe un rôle central au sein du dispositif

L'équipe Technique Régionale : une structuration réfléchie

L'objet de cette partie sera de monter la cohérence d'une construction de l'Equipe Technique Régionale (ETR). Tirée de l'exemple de la structuration de l'ETR des FLANDRES, c'est surtout la logique méthodologique qui sera détaillée ici. Cette méthodologie reprend un document de Philippe CHEVALET, CTS FAR Zone 2.

A: Constitution de l'Equipe Technique Régionale

L'Equipe Technique Régionale peut-être composée avec :

- 1 Coordonateur général de l'ETR
- 1 Coordonateur E.T.R. « Formation à l'encadrement »
- 1 ou plusieurs Formateurs « Formation à l'encadrement »
- 1 Coordonateur E.T.R. « Formation du joueur »
- 1 Responsable des Stages « Formation du joueur »
- 1 ou plusieurs Entraîneurs « Formation du jeune joueur »
- 1 Responsable du Beach Volley



L'organigramme doit clairement **identifier tous les rôles** dans l'équipe

B : Missions de l'Equipe Technique Régionale

Les **missions de la structure ETR** sont :

- La mise en place de formation de l'encadrement des clubs régionaux sous forme de stages et de soirées décentralisées : Stages EVB 1 et 2, ER1 et ER2, ER Beach
- Mise en place de formation préparant au passage des examens spécifiques Volley au B.E.E.S. 1^{er}° et 2^{ème}° : Journée de préparations ou préparations spécifiques
- Mise en place de stages de détection, de perfectionnement et de sélection pour préparer la jeune élite régionale dans les catégories minimales et cadettes en Volley Ball et Beach Volley
- Suivi des compétitions de détection benjamines et minimales et de sélections régionales des minimales et cadets en Volley Ball et Beach Volley



La Liste présentée n'est qu'un exemple mais énumère les **missions** qui semblent **essentielles**

Définition des missions des membres de l'Equipe Technique Régionale :

Elles sont définies en début de saison par une lettre d'engagement signée conjointement par M. le Directeur régional de la Jeunesse et des Sports, le coordonateur de l'E.T.R. et l'intéressé.

Cette lettre définit aux signataires les missions précises, le volume horaire et la périodicité des interventions, les moyens financiers alloués en vacations par la D.R.D.J.S, les modes d'évaluation, et les obligations attenants à un agent de l'Etat dans le cadre de l'exercice de ses fonctions .

C : Liaison Commission Régionale Technique et Equipe Technique régionale

Pour que l'ETR puisse fonctionner, il doit y avoir une cohérence entre les actions menées et la volonté des élus de la Ligue

Cette liaison est assurée par le Président de la Commission Régionale Technique et le Coordonateur de l'Equipe Technique Régionale

Le coordonateur peut-être chargé du suivi administratif des missions qui incombent à l'E.T.R. . Il peut aussi assurer la coordination et le suivi des actions prises en charge par dans le cadre du développement du Beach Volley.

Le président de commission s'assure que la réalisation de ces missions soit proche de la volonté du Comité Directeur Régional de la Ligue et des besoins des clubs régionaux

Ces missions sont déterminées par les recommandations classiques qui incombent à une ligue affiliée à une fédération délégataire (Directives techniques nationales) et qui sont déclinées dans le document « Projets pédagogique et éducatif de la Ligue ...)

Lors des réunions de Comité Directeur, Les deux personnes, dans leur rapport sur le fonctionnement de la Commission Régionale Technique, évoqueront les objectifs des actions menées, leurs modalités de réalisation et les différents résultats obtenus.



Comme dans toute association la **répartition des rôles entre les bénévoles et les professionnels** est primordiale

D: Objectifs poursuivis

➤ Objectifs principaux :

- Aider le développement en interne des clubs,
- Développer qualitativement et quantitativement le niveau de la Ligue.

Ces deux objectifs semblent étroitement liés car une ligue ne se développera que par l'intermédiaire du développement de ses clubs.

➤ Objectifs opérationnels:

Ils peuvent se traduire par :

- Permettre à chaque club de pouvoir se décliner son projet de club
- Permettre à chaque club de pouvoir développer son activité Beach Volley
 - Aide à la définition écrite du projet (état des lieux, projet, évaluation)
 - Aide à la création de clubs de Beach Volley
 - Aide à la création d'académies de Beach Volley
- Développer la qualité de l'encadrement Volley Ball et Beach Volley au sein de chaque club :
 - Mettre en place des formations adaptés aux possibilités des clubs et à leurs besoins (disponibilité de leur encadrement, public encadré.....)
 - orienter vers la professionnalisation de l'encadrement certains clubs à potentiel...
 - Mettre en place des conventions, et des interventions, avec les Facultés des Sports régionales le souhaitant
- Développer les outils de détection, de perfectionnement et de sélection des jeunes joueurs de Volley Ball et de Beach Volley au sein de la Ligue des Flandres de Volley Ball :
 - Participer aux réunions des comités et des ligues et être force de conseil ou de proposition technique
 - Participer aux actions techniques départementales de détection et mettre en place une compétition permettant la détection des meilleurs éléments au sein de la Ligue.
 - Mettre en place des stages de détection, de perfectionnement et de sélection.
 - Etc.



Comme tout projet, l'ETR doit avoir des **objectifs concrets et opérationnels**

E : Différentes Modalités

➤ **Modalités de fonctionnement :**

L'Equipe Technique régionale devra décider de la fréquence de ses réunions afin :

1/ de s'harmoniser sur les actions à mener dans l'avenir proche :

- planification et programmation des actions
- définition précise des contenus
- questions et propositions diverses

2/ de s'auto-former

- travail et propositions sur une thématique spécifique

Chaque action pourra être suivie par le coordonateur de l'ETR ou une personne déléguée.

Communiquer sur les actions menées et leurs résultat pourra se faire à travers :

- Un compte rendu mensuel
- Un rapport, résumant toutes les actions conduites par l'E.T.R., a rédigé en fin de saison par le Président de la C.R.T. sur le document officiel de l'Assemblée Générale de fin de saison de la Ligue.

➤ **Modalités de suivi et d'évaluation :**

Le bilan général de fin de saison permet de vérifier la réussite, et ainsi d'évaluer le résultat, des actions menées sur la saison sportive .

Ce bilan permet de vérifier :

- Le taux de fréquentation des formations à l'encadrement et aux examens aux BEES mises en place dont le nombre de candidats ayant fréquentés la formation et le taux de réussite des candidats aux épreuves finales.
- L'aspect quantitatif et qualitatif des formations de joueurs mises en place avec le taux de fréquentation des stages (remplissage) et les résultats sportifs obtenus lors des compétitions référents
- L'intérêt des clubs au développement qui peut se matérialiser par :
 - Contact avec le CTS coordonnateur pour se définir un projet
 - Dossiers CNDS finalisés
 - Dossiers de labellisation fédérale finalisés

Ce bilan ainsi mené permet à la Commission Régionale Technique de :

- Comparer les actions d'une saison à l'autre et ainsi :
 - Poursuivre les actions à succès (Bons taux de fréquentation, résultats sportifs intéressants e.t.c...)
 - Réfléchir et à améliorer les actions à faible succès (susciter l'intérêt, améliorer la communication e.t.c...)
 - Re-concentrer ses moyens humains et financiers sur des actions jugées prioritaires qui seront préconisés par les Comité et Bureau Directeurs sur proposition de Commission Régionale Technique.



Pour toutes remarques et communications ultérieures, vous pouvez nous contacter aux coordonnées ci-dessous :

Fédération Française de Volley-Ball
Secteur du développement
17, rue Georges Clemenceau
94607 CHOISY LE ROI Cedex

Tel: 01 58 42 22 24 / Portable: 06 70 42 66 03

